

**ANNEXE 4 : Nomenclature des catégories socioprofessionnelles  
pour le répertoire national des élus et les candidatures**

<b>Code CSP</b>	<b>64 rubriques</b>	<b>9 familles</b>
01	agriculteurs - propriétaires exploitants	<i>professions agricoles</i>
02	salariés agricoles	
03	marins (patrons)	
04	marins (salariés)	
05	industriels - chefs d'entreprise	<i>professions industrielles et commerciales</i>
06	administrateurs de sociétés	
07	agents d'affaires	
08	agents immobiliers	
09	commerçants	
10	artisans	
11	entrepreneurs en bâtiment	
12	propriétaires	
13	ingénieurs	<i>salariés du privé</i>
14	agents techniques et techniciens	
15	contremaîtres	
16	représentants de commerce	
17	agents d'assurance	
18	cadres supérieurs (privé)	
19	autres cadres (privé)	
20	employés (secteur privé)	
21	ouvriers (privé)	
22	assistantes sociales	
23	salariés du secteur médical	
24	médecins	<i>professions libérales</i>
25	chirurgiens	
26	dentistes	
27	vétérinaires	
28	pharmaciens	
29	avocats	
30	notaires	
31	huissiers	
32	conseillers juridiques	
33	agents généraux d'assurance	
34	experts comptables	
35	ingénieurs conseils	
36	architectes	
37	journalistes et autres médias	
38	hommes de lettres et artistes	
39	autres professions libérales	
40	étudiants	<i>professions de l'enseignement</i>
41	professeurs de faculté	
42	professeurs du secondaire et technique	
43	enseignants 1 <sup>er</sup> degré - directeurs d'école	
44	professions rattachées à l'enseignement	
45	magistrats	<i>fonctionnaires (moins les enseignants)</i>
46	grands corps de l'État	
47	fonctionnaires catégorie A	
48	fonctionnaires catégorie B	
49	fonctionnaires catégorie C	
50	cadres supérieurs (entreprises publiques)	<i>personnels des entreprises</i>
51	cadres (entreprises publiques)	

52	employés (autres entreprises publiques)	<i>publiques</i>
53	agents subalternes (entreprises publiques)	
54	permanents politiques	<i>divers</i>
55	ministres du culte	
56	autres professions	
57	sans profession déclarée	
58	retraités agricoles	<i>retraités</i>
59	retraités artisans, commerçants et chefs d'entreprise	
60	retraités des professions libérales	
61	retraités salariés privés	
62	retraités de l'enseignement	
63	retraités de la fonction publique (moins l'enseignement)	
64	retraités des entreprises publiques	
65	autres retraités	